

de la part de forces de l'extérieur chargées de veiller à la mise en oeuvre du traité de paix, il serait impossible de rétablir la paix dans cette région du globe.

Ce que nous devrions nous demander, c'est s'il faut intervenir maintenant et donner une chance à la paix. Faut-il écouter le président Clinton, qui a énuméré l'autre soir à la télévision les raisons pour lesquelles il est, pour la première fois, disposé à engager les troupes américaines dans cette grande entreprise?

Faut-il reconnaître l'énorme contribution passée et présente des États-Unis à cette cause et de ce qu'elle va changer? Faut-il donc prendre le risque, car risque il y a? Toute entreprise digne de ce nom comporte des risques.

Il me semble que c'est ici une entreprise où les risques courus sont compensés par la certitude raisonnable d'une meilleure possibilité que jamais auparavant d'assurer la paix, si l'on songe, par exemple, à la sécurité de nos troupes, une question dont ont beaucoup parlé les députés du tiers parti.

Il me semble que la sécurité de nos troupes est maintenant de beaucoup meilleure à ce qu'elle était auparavant. Chaque fois que nous avons débattu de cette affaire, les députés du tiers parti ont soutenu que nous ne devrions pas exposer nos troupes, car elles n'ont aucun moyen de se défendre. Nos militaires se trouvent dans la situation impossible et affreuse où ils peuvent être pris en otages, mais où ils ne peuvent pas se défendre.

Nous allons les renvoyer là-bas bien équipées. Nous les envoyons là-bas en compagnie de 20 000 membres des forces armées les plus importantes au monde, soit celles des États-Unis d'Amérique, avec les armes les plus modernes au monde et avec l'autorisation de se défendre s'ils sont attaqués.

À mon sens, leur situation est bien meilleure qu'elle ne l'était jusqu'ici. Cela me rassure, en tant que parlementaire, de savoir que nos troupes iront là-bas dans ces circonstances et non dans celles qui régnaient auparavant.

Si nos militaires devaient retourner là-bas dans les mêmes conditions qu'avant, je ne serais pas d'accord. Mais ce n'est pas le cas. Leur situation est aujourd'hui moins précaire.

• (1955)

Voyons seulement la situation avec laquelle les pays des environs composent, ainsi que la détermination de la Croatie et de la Serbie. Tous les pays de la région participent à l'effort. Nous avons maintenant l'assurance qu'il est possible d'empêcher que cette guerre ne s'étende.

Il est légitime de renvoyer nos troupes dans ces circonstances. Cela confirme les objectifs globaux de notre politique dans cette région et partout ailleurs, objectifs qui consistent à fournir une aide humanitaire efficace et à assurer l'évolution d'un effort multilatéral de maintien de la paix qui est directement axé sur la

Initiatives ministérielles

sécurité et la paix dans le monde. Dans le cadre de l'examen de la politique mené conjointement par le Sénat et la Chambre des communes, nous avons beaucoup insisté sur la nécessité pour le Canada de participer aux efforts multilatéraux de maintien de la paix, parce qu'ils sont garants de l'avenir de la planète. C'est à ce niveau que le Canada peut jouer un rôle et que sa participation est nécessaire.

Enfin, cela nous permet de respecter notre engagement à défendre les droits de la personne dans ces régions, lesquels ne sauraient être respectés en l'absence de paix, de sécurité et de stabilité. Sans cela, le discours sur les droits de la personne est vide de sens. Cela nous permet de participer à la mise en place des conditions présidant au respect des droits de la personne dans cette région.

Notre participation a déjà pris cette forme auparavant. Nous n'avons pas seulement participé par l'envoi de membres des forces armées dans la région. Nous avons aussi envoyé des représentants de la GRC qui, dans le cadre d'une mission axée sur les services de police, ont instauré un climat de stabilité, de paix et de sécurité dans de petits secteurs, permettant ainsi à la population de bénéficier de la justice et d'un traitement équitable.

Nos organisations non gouvernementales ont fourni une aide alimentaire et aidé des gens à se réinstaller et à tenter de reprendre une vie normale. Cela ne peut s'accomplir que dans les régions où la paix est instaurée et où une certaine forme de sécurité est garantie par des troupes. Voilà ce que vont faire nos militaires.

Je crois que nous devons appuyer cette initiative. Nous devons exhorter le gouvernement à prendre part à tout plan global auquel participent nos alliés de l'OTAN. Notre contribution à pareil plan peut être importante. Il est dans notre intérêt d'instaurer la paix dans cette région. Cela donne une crédibilité au processus multilatéral de maintien de la paix. En participant à ce processus, le Canada peut faire une contribution importante au monde d'aujourd'hui.

[Français]

Pour conclure, j'aimerais dire que cette initiative correspond aux intérêts canadiens et aux valeurs canadiennes. Ce sont nos intérêts, parce que nous avons un intérêt dans la paix et dans l'aide humanitaire et nous pouvons être fiers de ce que nous avons fait déjà et de ce que nous ferons dans ce domaine. Cela correspond à nos valeurs, parce que nous avons les valeurs d'une société qui est juste, équitable et paisible.

Nous voulons contribuer à un monde où ces valeurs prévalent et non des valeurs de la guerre et de l'agression. Nous nous devons, je crois, de participer à cette initiative et il y a de bonnes chances qu'elle réussisse et que nous puissions contribuer énormément à cette réussite. Je suis très fier de parler en faveur de cette initiative du gouvernement.

[Traduction]

M. Chuck Strahl (Fraser Valley-Est, Réf.): Madame la Présidente, je voudrais remercier le député de ses observations.